

Ça y est, cette fois, cela semble la dernière CAPD. Les derniers collègues commencent à comprendre l'impact qu'aura eu la loi fonction publique sur notre fonctionnement interne. Au final, tout le monde y perd.

Les représentants du personnel que nous sommes ont dorénavant moins d'instances officielles leur permettant de défendre l'intérêt général, ils peuvent moins travailler sur le cadre général. Leur place dans la réflexion collective n'est plus garantie. Pourtant, nous continuerons à réclamer cette place, tout en accompagnant au mieux tous les collègues dans leur carrière, dans leur difficulté. Notre lien avec notre administration s'est détérioré, la preuve étant cette liste à la Prévert de questions diverses.

L'administration, locale ou non, a perdu aussi. Beaucoup de collègues la considère comme un mastodonte qui impose et dispose, les reléguant à la fonction de simples pions. L'opacité gagne sur toutes les opérations sur la carrière (mouvement, avancement,...). Pire encore, la crise sanitaire a montré que les collègues ne pouvaient pas compter sur leur administration. Elle ne les a pas suffisamment protégés (vaccination tardive, tests au compte-goutte,...). Elle ne les a pas rassurés quand il a fallu se réinventer, bien au contraire en changeant perpétuellement les directives. Elles ne les a pas non plus accompagnés. Sa formation n'a pas évolué pour donner les moyens aux collègues de faire face. Pire encore, cette crise a montré que les écoles peuvent tourner sans leur administration et en cela, c'est bien triste.

Quand aux collègues, ils s'interrogent, ne comprennent plus ce système. Ils veulent donner du sens à leur fonction. Ils veulent être davantage reconnus et ce n'est pas le nouveau système d'évaluation avec son quota d'appréciation qui les motive, bien au contraire. Ils veulent être écoutés et non simplement entendus car ce sont eux les forces vives de notre système éducatif et il est anormal que le nombre de candidats au concours diminue ou que le nombre de collègues qui demandent une démission ou une rupture conventionnelle augmente.

Le tableau dépeint est bien triste et pourtant, nous continuons notre action car nous savons que le vent tourne souvent dans notre ministère et nous pensons qu'un sursaut est possible avec tous les acteurs du système éducatif.